

# Pourquoi voter aux élections professionnelles ?

---

**L'enjeu des élections qui se déroulent du 29 novembre au 6 décembre 2018 est de déterminer la place et le poids accordé par les organisations syndicales dans les « instances » ministérielles et académiques.**

Les **instances** sont des lieux pour l'expression et la prise en compte des revendications des personnels, en termes de conditions de travail, d'aménagement des services ou encore de reconnaissance professionnelle. Le gouvernement s'en tamponne le coquillard de plus en plus car il y a de moins en moins de votant. Votre vote ne va pas changer la face du monde, mais c'est un engagement facile pour que les choses aillent dans le bon sens.

## Les différentes instances : CAP, CCP, CT, CHSCT

De manière générale, on distingue deux sortes d'instances :

les premières délibèrent sur des enjeux collectifs, tels que l'organisation des services, la politique indemnitaire ou les méthodes de travail, ce sont les comités techniques (CT). De la composition des CT découle celle des CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail).

les secondes sont consacrées à la gestion des carrières individuelles (affectation, promotion, formation...), ce sont les commissions administratives paritaires (CAP) pour les personnels titulaires, et les commissions consultatives paritaires (CCP) pour les personnels contractuels ainsi que pour les directeurs de SEGPA.

Le plus souvent, ces deux sortes d'instances se déclinent en deux niveaux : l'un national et l'autre « de proximité » ; ce dernier peut correspondre à une académie, un département ou un établissement.

(source : site de la CFDT)

## Quelles différences entre les syndicats ?

### FSU, CGT, FO, UNSA, SGEN, SNALC = mêmes combats ?

TEST 1 : Choisir l'approche qui vous sied le mieux.

Approche 1 : « contre une forte autonomie des établissements, syndicalisme engageant des rapports de force, changement EPS passe par des changements d'école et de société »

C'est l'Etat qui doit rester le gardien de la cohérence que porte en elle cette exigence d'une stricte égalité de traitement. Celle-ci se traduit par trois positions explicites :

- Un **strict encadrement de la décentralisation par des instruments de péréquation** et la mise sur pied de cahiers des charges définissant de hauts minima à respecter par toute collectivité.
- Un **refus explicite de tout transfert nouveau de personnels**, notamment des conseillers d'orientation psychologues, et de fortes réticences à l'égard de plus grandes responsabilités des Régions en matière de cartes de formation.
- Une **opposition ferme à une conception des diplômes et des programmes qui ménagerait une forte autonomie aux établissements** pour s'adapter à des spécificités locales, au risque d'affaiblir le caractère national des titres.

Pour l'avenir, la majorité des acteurs qui relèvent de ce paradigme demandent **un allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans** : « une telle décision serait la réponse à la demande sociale de qualification et aux exigences économiques et démocratiques de notre société ».

L'aide aux élèves les plus en difficulté ne passent pas sans **changer l'école et la société**.

Approche 2 : « autonomie des établissements, syndicalisme d'accompagnement des réformes, les moyens sont moins importants pour la production d'inégalité ».

La question des moyens n'est pas aussi importante. Pour contrebattre la production des inégalités internes et externes, il s'agirait en particulier de :

- **ménager une forte autonomie aux établissements** pour s'adapter à des spécificités locales, autrement dit, **faire de la diversité et – secondairement de l'expérimentation –** une source d'apprentissages organisationnels et institutionnels.
  - S'ouvrir fortement aux autres partenaires qui forment avec les enseignants la communauté éducative (personnels de vie scolaire, collectivités territoriales évidemment, associations de parents et d'action sociale, ...);
  - **S'attacher au socle commun** en tant que principe organisateur de l'enseignement obligatoire et réaffirmer **l'importance particulière des compétences transversales** dans la mesure où elles symbolisent l'ancrage dans une pédagogie de projet et une ouverture à d'autres acteurs éducatifs.
- Le syndicat accompagne les réformes sans mettre en place de rapport de force.

Approche 3 : « orienter les élèves rapidement, conserver l'autorité de l'enseignant »

Ce paradigme prône un **réalisme évaluateur différenciant les parcours scolaires à l'issue d'un tronc commun** dont la durée doit être adaptée aux capacités des enfants, allant jusqu'à avancer, au nom de la prise en compte de la diversité des jeunes, la possibilité d'une **orientation vers la voie professionnelle dès la fin de la classe de 6<sup>ème</sup>**.

Logiquement les tenants de cette approche sont **fermement opposés** à tout rapprochement systématique des trois voies du lycée sous la forme de lycées polyvalents devenant la règle ou encore **à la multiplication de classes passerelles destinées à « fluidifier » les rapports entre ces mêmes voies.** Tout au plus, sont-ils favorables à des possibilités de réorientation au sein du lycée professionnel.

En outre, les acteurs de ce paradigme se montrent **très réticents à l'égard des remises en cause du système de notation** jugé par la majorité des représentants syndicaux comme excessivement dévalorisant, au travers de la « constante macabre » qu'elle engendre.

## TEST 2 : Pour ou Contre. Quels votes feriez-vous ?

### *Finalités éducatives et moyens pédagogiques :*

- Socle commun de 2005 (FSU contre ; Unsa et Sgen-Cfdt pour ; Snalc contre mais car n'allait pas assez loin...)
  - La scolarité obligatoire à 18 ans (FSU pour ; SNALC contre)
  - L'apprentissage junior (avant 15 ans) (FSU contre ; SNALC pour)
  - Changement de pédagogie (FSU, Unsa et Sgen-Cfdt pour ; snalc contre)
  - Réflexion et changement sur les modes d'évaluation (FSU et Unsa et Sgen-Cfdt pour ; SNALC contre)
  - fin du collège unique avec palier d'orientation en fin de 5<sup>e</sup> (FSU contre ; snalc pour)
  - Place significative de l'E.P.S, arts plastiques, éducation musicale, technologie (FSU pour ; snalc contre)
  - Réforme du lycée de 2012 (FSU contre, Unsa et Sgen-Cfdt pour)
- 

### *Statuts et travail des enseignants :*

- Allongement du temps de présence dans l'établissement, idée de S.Royal, Sarkozy... (FSU contre ; Unsa et Sgen-Cfdt pour)
  - Polyvalence des enseignants (Fsu contre ; Unsa et Sgen-Cfdt pour)
  - Travail en équipe dans le temps de service (FSU pour ; snalc contre)
  - Suppression des lufm (FSU contre, Snalc : Pour)
  - Vote au Conseil Supérieur de la Fonction Publique lors du projet de loi sur l'élargissement des conditions d'accès au dispositif de titularisation aux contractuels à temps incomplets, <70% (FSU, SUD pour ; CGT, Unsa, CFDT, FO, CFTC, CGC contre)
- 

### *Décret Métier lors du CTM du 27 mars 2014 : les amendements proposés*

- Snep-Fsu pour aligner le temps de service des profs d'EPS à 15+3 (FSU, CGT, CFDT, SUD pour ; FO, UNSA Refus de vote)
- Snep-Fsu sur la coordination « allègement de service d'1h pour tous les établissements et de 2h si plus de 4 enseignants d'E.P.S » (FSU, CGT, FO, SUD pour ; CFDT abstention ; UNSA refus de vote)
- CFDT (par un Personnel de direction...) pour définir localement une partie des obligations de service (CFDT pour ; tous les autres contres)
- UNSA soutenu par la FSU pour reformuler les obligations des documentalistes (1h d'enseignement = 2h de service)
- FSU pour rétablir les heures de cabinet (H-G), labo (sciences et langues), coordo (eps) (CFDT Abstention ; UNSA refus de vote)
- UNSA soutenu par la FSU pour un allègement de service pour le responsable du réseau informatique.
- SUD soutenu par la FSU souhaitant conditionner tout complément de service à l'absence d'HSA dans la discipline.
- SNES-FSU pour que les profs de Français aient la pondération de 1,1 en seconde (FSU pour ; autres abstention)
- FSU pour augmenter la pondération de 1,1 à 1,17 en terminal et 1,3 en STS (14 pour ; CFDT abstention)
- FSU, UNSA, CGT, SUD soutenus par la CFDT pour étendre la pondération du cycle terminal aux LP (FO abstention)

---

### *Sport Scolaire :*

- A.G UNSS 2013 : Demande d'augmentation de la subvention à l'UNSS pour ne pas augmenter le prix des licences élèves *(FSU pour ; Unsa contre)*
- Pour le « retour des AS des EPLE dans le droit commun des associations » = plus de présidence par le principal ni de membres de droit... *(UNSA lettre de direction n°533 (novembre 2015))*

*Décret sport scolaire (rétablissant le forfait 3h pour tous...) lors du CTM du 27/11/2013 :*

- Pour pouvoir intervenir dans le cadre des 3h sur du sport scolaire, dans le cycle école-collège. *Vote sur cet amendement : POUR = Unsa (4) et Sgen-CFDT (1), CONTRE = FSU (7), CGT (1), FO (1) et Sud (1)*
- Pour que le forfait soit hors du statut des enseignants d'EPS *Vote pour cet amendement : POUR = Unsa (4), CONTRE = FSU (7), CGT (1) et Sud (1), ABSTENTION = FO (1) et Sgen-CFDT (1)*

La FSU souhaite:

- La scolarité obligatoire de 3 à 18 ans,
- "l'élévation du niveau de formation pour tous"
- Un changement de la pédagogie, pour "donner davantage de sens" aux apprentissages
- L'allègement des programmes, trop lourds et pas adaptés aux élèves d'aujourd'hui

## Les convictions partagées par le bureau du SNEP-fsu Mayotte :

1) On n'arrivera pas à aider nos élèves les plus en difficulté sans **changer l'école et la société** → C'est donc un syndicalisme de transformation sociale puissant et unitaire dont nous avons besoin. C'est indispensable et surtout c'est largement possible (voir la fable de la dette...). **UNSA, SGEN**

2) TOUS les enfants sont capables de réussir dans les tâches « intellectuelles » ou abstraites (cela rejoint le **postulat d'éducabilité** de P.Meirieu). Il n'y a pas « d'élève pas fait pour les études » → mais des conditions d'études non pensées/adaptées pour tous les élèves (tâches implicites, rapport binaire, temps insuffisant, effectifs trop lourds...) **SNALC**

3) L'E.P.S n'est définitivement **pas une matière comme les autres** (équipements, rapport au corps, sport scolaire, représentations sociales...) : un syndicat disciplinaire nous paraît indispensable pour la faire vivre correctement. **CGT, FO**

4) Changer l'école et la société, ça commence en classe. Seul le SNEP forme pédagogiquement à l'EPS (contrepied, revue EPS, formation) et essaie de construire un programme démocratique conçu par les enseignants. **SNEP-FSU**

→ A partir des 2 premières convictions : Transformation sociale + Educabilité de tous, il ne reste plus que 3 fédérations syndicales : FSU, CGT et SUD. En ajoutant la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup>, il nous reste le SNEP, au sein de la FSU...

- Sur l'**UNSA** et le **SGEN**-CFDT : leurs positions nationales vont globalement dans le sens des réformes proposées depuis quelques années (socle commun FILLON, réforme du lycée, bivalence, 35h, Réforme du collège 2016, Réforme du dnb 2017).

- Pour le **SNALC**, depuis quelques années, les positions contre les politiques en place se sont un peu radicalisées et leur discours peut même s'avérer intéressant à certains égards... Ils font aussi de belles brochures... mais dès que l'on se penche un peu plus sur leurs actes (mandats nationaux) et leurs votes, on se rend vite compte que leur conception éducative laisse sur le bas-côté ceux pour qui l'école est la seule chance d'émancipation et d'ascenseur social... Nous n'avons jamais vu un de leurs militants sur le terrain...